

Trousse De Secours Souple Soudeur

Référence : G3380021



DESCRIPTION :

Trousse de secours souple spécialement conçue pour les **métalliers, serruriers et soudeurs**.

Idéale pour tout **type d'intervention**

INFORMATION PRODUIT

Trousse de secours souple et compartimentée spécialement conçue pour les **métalliers, serruriers et soudeurs**.

Idéale pour tout **type d'intervention**

Caractéristiques :

- **Dimensions** : 24 x 18 x 6 cm
- **Poids** : 400 g

Contenu :

- 1 crayon oculaire avec aimant et fil nylon
- 5 compresse stériles 5 x 5 cm
- 2 bandes extensibles 3 m x 7cm
- 10 pansements adhésifs assortis
- 2 pansements compressifs stériles petits modèles
- 1 rouleau de sparadrap 5 m x 2 cm
- 2 unidoses d'hydrogel pour brûlures
- 5 unidoses pour lavages oculaires
- 5 compresses à la chlorhexidine
- 1 paire de ciseaux
- 1 doigtier cuir



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

- 1 pince à échardes
- 1 boîte de 12 épingles de sûreté
- 2 paires de gants vinyle
- 1 guide de premiers secours en 6 langues



Ce que dit la loi sur les troussees de secours

Le code du travail indique que les lieux de travail doivent être équipés d'un **matériel de premiers secours** facilement accessible dont le contenu doit vous permettre d'effectuer les premiers soins.

L'Article R. 4224-14 du Code du Travail prévoit :

"Les lieux de travail sont équipés d'un matériel de premiers secours adapté à la nature des risques et facilement accessible"

Article R. 4224-23 :

"Ce matériel doit faire l'objet d'une signalisation"

De plus, c'est au médecin du travail de fixer le contenu de la trousse de secours d'entreprise et les modalités d'utilisation des produits.

L'article R 232/1/6 du Code du Travail oblige les lieux de travail à être équipés d'un matériel de secours adapté à la nature des risques et facilement accessible. Tous les chantiers de BTP et les ateliers, les équipes d'artisans ou les véhicules utilitaires doivent donc obligatoirement disposer de ce matériel.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre [article](#) à ce sujet.



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com